



70 CRI, UNE NOUVELLE AGRESSION ! ET APRÈS ?

Le 8 juin 2026, un de nos collègues a une nouvelle fois été la cible d'un détenu particulièrement violent au Centre de Détention de Muret.

Refus d'obtempérer, intimidation physique, tentative de coup de tête, armement avec un manche à balai, menaces de défiguration, menaces d'ébouillantage à l'huile, menaces d'arrachage des yeux...

Voilà le quotidien que certains voudraient banaliser.

Heureusement, grâce au professionnalisme et à la réactivité des personnels présents, l'incident n'a pas viré au drame.

Mais la question est simple : QU'ATTEND-ON POUR AGIR ?

Le détenu concerné cumulerait déjà plus de 70 Comptes-Rendus d'Incidents !

Combien de rapports faudra-t-il encore rédiger avant qu'une décision forte soit prise ? Pour **FO JUSTICE MURET**, nous refusons d'accepter qu'un détenu aussi dangereux puisse continuer à terroriser les personnels et perturber le fonctionnement de l'établissement.

À chaque nouvelle agression, les mêmes discours.

À chaque nouvelle violence, les mêmes constats.

Et pendant ce temps, ce sont les personnels qui encaissent.

STOP À L'IMPUNITÉ !

Les agents pénitentiaires ne sont pas des punching-balls.

Ils ne sont pas là pour subir les caprices, les menaces et les violences répétées d'individus dont la dangerosité est parfaitement identifiée.

FO JUSTICE MURET exige :

- Une réponse disciplinaire à la hauteur des faits.
- Une réponse pénale systématique et exemplaire.
- L'éloignement des détenus les plus dangereux.
- Des mesures immédiates pour protéger les personnels.

FO JUSTICE MURET LANCE L'ALERTE !

Les agressions se multiplient sur notre établissement.

Les personnels sont à bout.

Les alertes sont connues.

Les risques sont identifiés.

Le jour où un collègue sera grièvement blessé, personne ne pourra dire qu'il ne savait pas.

FO JUSTICE MURET apporte tout son soutien à notre collègue agressé et l'accompagnera dans toutes ses démarches.

LA SÉCURITÉ DES PERSONNELS N'EST PAS UNE OPTION.

AVANT LE PROCHAIN DRAME, IL EST TEMPS D'AGIR.

FO JUSTICE MURET, syndicat qui défend les personnels, pas les excuses !

Le bureau FO JUSTICE MURET

le 8 juin 2026

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER !
RIEN LÂCHER !

JE VOTE FO Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS